

## **D.U.P. Gare TGV de Vandières – AVIS EDEN**

La réalisation de la gare de Louvigny en lieu et place de Vandières pour l'arrivée du TGV EST, est une erreur stratégique qui a fait perdre 8 à 10 années d'inter-modalité sur le sillon lorrain.

Le choix de Louvigny fut un choix politique, dans le but de se rapprocher de l'aéroport lorrain alors que le bon sens imposait de réaliser l'interconnexion sur la ligne Métrolor Nancy-Metz, aux abords de la gare de Vandières,

Les conséquences en sont les suivantes:

- Les voyageurs des métropoles de Metz et Nancy sont obligés pour se rendre à Louvigny d'emprunter leur voiture ou les navettes de bus, avec tous les aléas du trafic sur le tronçon A31 surchargé, sans compter les conséquences environnementales

- Les voyageurs en provenance des Vosges sont contraints de descendre du TER en gare de Nancy pour reprendre une navette routière à destination de Louvigny

Dans ce dernier cas, le temps gagné par le TGV est en partie perdu lors des transferts de charge et les délais d'attente.

Le prolongement du TGV EST jusqu'à Strasbourg devrait entraîner l'augmentation des relations ferroviaires sur le réseau européen et par voie de conséquence l'attractivité de la gare lorraine qui deviendrait ainsi, avec Vandières, une véritable gare d'interconnexion fer-fer sur un espace commun

Pour faire suite aux recommandations du Grenelle de l'environnement, cette gare doit être réalisée rapidement afin de limiter dans le temps les conséquences néfastes de l'exploitation de la gare de Louvigny.

Dans le cadre de la nouvelle politique de développement du fret ferroviaire, cette dernière pourrait aisément être réutilisée comme plateforme logistique, utilisant la ligne TGV pour le transport de fret, comme par exemple, le courrier postal du nouveau centre de tri très proche.

Un parc de stationnement voitures devra être réalisé pour les voyageurs des communes avoisinantes qui n'ont pas accès au réseau TER.

Il conviendra également de favoriser les modes de déplacements doux avec la mise en place d'un parc de stationnement vélos sécurisé et l'aménagement d'itinéraires cyclables depuis les communes de Vandières et Pagny sur Moselle;

Octobre 2009.